

PYRÉNÉES

L'AGENDA DE VOS SORTIES

week-end

OLORON

L'actualité sur le fil

Novembre est traditionnellement le mois des arts de la marionnette à Oloron. Plusieurs spectacles sont prévus, qui explorent l'actualité, dont le poème-enquête « Mickey Mouse Project ».

PAGES 36-37



LA VIE après la mort

Nouvelle création de Christine Serres, ORA/GE redonne chair et paroles aux habitants martyrs d'Oradour-sur-Glane.

« C'était une jeune fille cultivée, intelligente, amoureuse de la vie et de la nature... » Le 10 juin 1944, Denise Bardet devait fêter ses 24 ans. Elle est morte dans l'incendie de l'église d'Oradour-sur-Glane, village martyr où la barbarie de la division SS « Das Reich » fit 642 victimes.

« Ma manière de témoigner »

Comédienne et metteuse en scène du groupe 18, Christine Serres s'est plongée dans les carnets que la jeune femme avait commencé à écrire en automne 1940. Elle s'est imprégnée des rires, des interrogations sur la liberté et sur Nietzsche de l'institutrice. Sa joie de vivre, sa farouche indépendance, la vocation de cette fille d'agriculteurs déterminée à rester dans sa région natale, sa lucidité à ne pas mélanger Hitler et les Allemands, tout sonne aujourd'hui douloureusement. « A aucun moment, elle ne se doute de ce qui va arriver » commente Sylvain Dubun, le régisseur lumières. Christine Serres l'a rencontré au festival de Gavarnie où elle a été comé-

dienne, et a apprécié son travail dans « Revenir » pour Sabaline Fournier. Elle l'a entraîné dans sa nouvelle aventure théâtrale et humaine « ORA/GE », avec le musicien Franck Artigas et le créateur vidéo Dominique Piollet, qui a eu un faible pour le précédent projet de Christine Serres sur Frida Kahlo.

Créer autour d'Oradour-sur-Glane la hantait depuis longtemps. Elle s'y rend pour rencontrer Robert Hébras, l'un des six survivants du massacre. « La capacité de barbarie de l'homme était un questionnement qui m'agitait depuis longtemps... » « La barbarie tout court... » rectifie doucement Dominique Piollet.

« Les artistes transcendent l'Histoire »

A Oradour-sur-Glane, Christine Serres veut voir, visiter, « non, le mot ne convient pas ! » « se rendre compte », propose Franck Artigas. A Robert Hébras, elle explique qu'elle souhaite parler du massacre à travers un spectacle. Certains sont vent debout contre une telle initiative. Lui comprend : « C'est très bien ! Il faut absolument que des



A Oradour-sur-Glane, Christine Serres a rencontré Robert Hébras, l'un des six survivants du massacre. ORA/GE est sa manière à elle de témoigner. © DR

gens prennent le relais. Et les artistes sont bien placés ! ».

Christine Serres répète comme un mantra la citation de l'historien et docteur en histoire contemporaine Guy Perlier : « Les artistes ne déforment pas l'Histoire, ils la transcendent. La valeur du témoignage écrit s'apprécie à l'aune de la précision qui sert l'historien. Mais qui portera la chair de celui qui l'a transmis ? L'artiste est vraiment l'un des rares qui puisse, par sa perception du sensible, faire accéder la mémoire à l'universel ».

C'est cette mémoire que Christine Serres veut porter. « ORA/GE »,

titre emprunté aux lettres qui restent encore visibles sur le fronton de la station de tramway de ce village de Haute-Vienne, est « ma manière de témoigner ».

« Oratorio pour quatre voix »

Elle a adossé son texte autour du journal de Denise Bardet, qu'elle a élagué et allégé. La jeune femme « ne vaut pas plus que les 641 autres victimes, mais elle les représente. Elle est leur porte-parole d'une certaine manière... J'ai envie que les gens s'identifient à cette femme simple, humaine, avec un côté solaire... » s'émeut Christine Serres. « Je voulais partir de la lumière pour parler des ténèbres ».

Aux lumières, au son et aux images, Sylvain Dubun, Franck Artigas et Dominique Piollet accomplissent un travail d'équilibriste pour éviter pesanteur, sensationnalisme et voyeurisme. « Comment éclairer tout ça ? » s'interroge Sylvain Dubun.

« LA CAPACITÉ DE BARBARIE DE L'HOMME ÉTAIT UN QUESTIONNEMENT QUI M'AGITAIT DEPUIS LONGTEMPS »

PROGRAMME

Vendredi 8 et samedi 9 novembre à 20h30 à l'espace Dantza →

19 rue Bourbaki à Pau « ORA/GE ». Infos et résas 05.33.11.30.24 espacedantza@gmail.com Tarifs : 12€, 15€.

Vendredi 15 novembre à 20h30 salle de Lacaze à Billère →

« On demande des avions et on reçoit des ailes de paille », solo autour de Frida Kahlo. Réservations par mail : culture@ville-billere.fr. Entrée gratuite, placement libre (coupon de réservation à présenter à la billetterie).

Comment faire exister ces 642 morts, ces 642 noms, se demande Dominique Piollet. Christine Serres ne voulait pas de chiffres, qui « mettent à distance ». Alors, il projettera chaque nom de victime. A travers eux, des généalogies, des âges, des parcours de vie apparaissent : origine auvergnate, portugaise, italienne, limousine et même alsacienne...

Et pour la musique ? Comment faire en sorte qu'elle « fasse partie intégrante du spectacle ? ». Pour Franck Artigas, la réponse se trouvait dans les voix et sur place. Il enregistre des sons là-bas : « La vie, les oiseaux, le vent dans les feuilles... » Il recrée les bruits de cours de récréation, utilise les paroles d'hommes politiques de l'époque et de survivants pour les transformer en musique...

« Lumière, projection, son, voix de la comédienne... C'est un oratorio pour quatre voix ! » s'exclame Christine Serres. Les voix d'outre-tombe résonnent pour rappeler aux vivants que rien n'est jamais acquis : ni la paix, ni la lutte contre la barbarie. La mort doit servir de leçon de vie...

K. R. ■ k.robby@pyrenees.com

OFFRE SPÉCIALE AUTOMNE



Votre journal livré à domicile



les privilèges numériques et le Club Abonnés !

4 mois

69€*

au lieu de 120,80€

Pour bénéficier de cette offre exceptionnelle, retournez vite ce coupon avec votre chèque de 69€ à l'adresse suivante : La République - 6 rue Despourrins - BP129 - 64001 Pau cedex

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : e-mail : @

* Offre valable jusqu'au 09/11/2019 réservée aux nouveaux abonnés, à une adresse non abonnée depuis plus de 6 mois. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Celles-ci pourront être cédées à des tiers sauf si vous cochez la case ci-contre